

Août 2019

TRADUCTION FRANÇAISE (French translation)

Agrément et Harmonisation – 4MS Initiative

Quatre États-membres, l'Allemagne, la France, Ies Pays-Bas et le Royaume-Uni (ou "4MS") ont décidé de collaborer afin d'harmoniser les pratiques pour l'évaluation de Ia conformité sanitaire des produits entrant en contact avec l'eau potable.

Quatre États-membres de l'UE, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont annoncé en janvier 2011 qu'ils avaient formalisé leur coopération afin de travailler ensemble sur ce sujet important que sont leurs cadres réglementaires respectifs pour garantir la sécurite sanitaire de l'eau potable. Depuis la formalisation de ce travail, la composition du groupe est la suivante :

Etat membre de l'UE	Membre 4MSI à part entière: date d'inscription	Membre candidat 4MSI
France	2011 (Initiateur)	
Allemagne	2011 (Initiateur)	
Pays-Bas	2011 (Initiateur)	
Royaume-Uni	2011 (Initiateur)	
Danemark	2018	
Portugal		Х

Les États membres peuvent rejoindre la 4MS-Initiative conformément au document intitulé "*Procedure for new countries to join the 4MS-Initiative*" (ici).

German Environment Agency Section II 3.4 Heinrich-Heine-Str. 12 08645 Bad Elster Germany

Contexte de l'approche commune

En 1998, des travaux ont débuté sur la conception et le développement d'un projet européen unique destiné a l'évaluation des produits entrant en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine : le système européen d'acceptabilité (EAS - European Acceptance Scheme). L'objectif principal du projet consistait à éliminer les entraves à la mise sur le marché des produits entrant en contact avec l'eau en créant un dispositif d'agrément unique, ainsi qu'en élaborant des systèmes d'évaluation des produits qui répondent à la nécessité croissante de garantir la qualité de l'eau potable, de la ressource jusqu'au robinet. Ce travail a été conduit sous l'égide de la Commission européenne (DG Enterprise - Direction générale des Entreprises), mais en 2006, la Commission a abandonné le projet de l'EAS. Les travaux se sont alors poursuivis sur la base d'un projet d'harmonisation plus limité, en application de la Directive Produits de la Construction (DPC). Néanmoins ce nouveau projet n'a pas pour ambition d'atteindre tous les objectifs qui étaient portés initialement par l'EAS.

L'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont été de fervents partisans du projet de l'EAS. En 2007, ils ont donc convenu de poursuivre une approche commune pour l'évaluation des produits entrant en contact avec l'eau, avec l'intention de parvenir aux objectifs de sécurité sanitaire qui avaient été portés pour l'EAS, dans leurs pays respectifs. Ils soutiennent toujours l'objectif de parvenir à une harmonisation européenne et y contribuent activement par leurs travaux.

Socle de l'approche commune

Les "4MS" ont l'intention d'adopter des pratiques communes, ou directement comparables, en ce qui concerne:

- L'acceptation des substances et constituants utilisés dans les matériaux entrant en contact avec l'eau potable
- Les essais de matériaux
- L'utilisation de méthodes d'essai communes et l'établissement de critères d'acceptabilité
- La spécification des méthodes d'essais devant être appliquées aux produits
- Le contrôle de la production en usine et l'établissement d'exigences communes pour les audits
- L'évaluation des compétences des organismes de certification et d'essai

Une déclaration a été préparée donnant des informations supplémentaires sur la façon dont les 4MS définissent et développent leur approche commune.

Documentation sur les propositions d'approche commune

Les "4MS" se sont engagés à rendre publics tous les documents établissant leurs propositions communes dès lors que ces propositions font l'objet d'un accord.